

TABLEAU DES GARANTIES de la complémentaire santé 3FORETS souscrite chez Groupama, en comparaison des obligations liées à la Convention collective nationale des Entreprises de Services à la Personne

Collège : ENSEMBLE DU PERSONNEL



SOCLE, en complément du RO

Dans la limite des Frais Réels

		GROUPAMA 3FORETS	CCN
Hospitalisation (y compris Maternité)		Remboursement du RO	
Frais de séjour en secteur conventionné	80% à 100% BR	100% FR	70% BR
Frais de séjour en secteur non conventionné	80% à 100% BR	90% FR	80% FR LIMITE 150% BR
Honoraires et actes - Médecin adhérent au DPTAM	65% à 100% BR -> 80% BR	200% BR	70% BR
Honoraires et actes - Médecin non adhérent au DPTAM		130% BR	60% BR
Forfait Journalier Hospitalier	-	100% FR	100% FR
Chambre Particulière en maternité, par jour	-	100 €	1,5% PMSS (51,42 €)
Chambre Particulière, par jour	-	100 €	1,5% PMSS (51,42 €)
Frais de transport	65% BR	200% BR	35% BR
Frais d'accompagnement tout ayant droit	-	65 €	NEANT
Médecine de ville			
Consultations et Visites -Généraliste adhérent au DPTAM	70% BR	200% BR	30% BR
Consultations et Visites -Généraliste non adhérent au DPTAM (y compris non conventionné)	70% BR	130% BR	30% BR
Consultations et Visites -Spécialiste adhérent au DPTAM	70% BR	200% BR	80% BR
Consultations et Visites -Spécialiste non adhérent au DPTAM (y compris non conventionné)	70% BR	130% BR	60% BR
Analyses médicales, travaux de laboratoires (actes de prélèvement par un médecin adhérent au DPTAM)	60% BR	200% BR	40% BR
Analyses médicales, travaux de laboratoires (actes de prélèvement par un médecin non adhérent au DPTAM)	60% BR	200% BR	40% BR
Radiologie et Imagerie Médicale (actes par un médecin adhérent au DPTAM)	70% BR	200% BR	30% BR
Radiologie et Imagerie Médicale (hors actes par un médecin adhérent au DPTAM y compris non conventionné)	70% BR	130% BR	30% BR
Auxiliaires Médicaux	60% BR	200% BR	40% BR
Médicaments pharmacie pris en charge par le RO	100%65%30%ou15%	TM	TM
Médicaments pharmacie non pris en charge par le RO	100%65%30%ou15%	50 €	NEANT
Vaccins prescrits non pris en charge par le RO	0%		
Prothèses médicales et orthopédiques (hors auditives) pris par RO	60% BR	200% BR	40% BR
Prothèses auditives	60% BR	500 €	40% BR+ 5% PMSS (171,40 €)
Accessoires pris en charge par le RO	60% BR	200% BR	40% BR
Pack bien être par an et par personne :			
Osteopathie, chiropratique, Psychologue	0%	200 €	NEANT
Acupuncture, étio-pathie	0%		
Cure thermales :			
frais d'hospitalisation et actes médicaux	70% BR	200 €	30% BR
frais supplémentaires hébergement et transport	0%		NEANT
Dentaire			
Soins dentaires hors inlays/onlays	70% BR	100% BR	30% BR
Soins Inlays/Onlays	70% BR	300% BR	40% BR
Prothèses dentaires prises en charge par le RO	70% BR	300% BR	230% BR
Prothèses dentaires non prises en charge par le RO	0% BR	300 €	NEANT
Orthodontie prise en charge par le RO	100% BR	300% BR	175% BR
Orthodontie non prise en charge par le RO	0%	300 €	NEANT

Parodontologie / an / bénéficiaire	0%	200 €	NEANT
Optique*			
Lentilles remboursées par le RO	60% BR	300 €	2% PMSS (68,56€)
Lentilles non remboursées par le RO	-	230 €	2% PMSS (68,56€)
Chirurgie réfractive (correction des défauts visuels), par œil	-	750 €	NEANT
Autres			
Indemnité naissance	0%	150 €	5% PMSS (171,40 €)
Assistance premium	0%	INCLUS	NEANT
Télémedecine - 6 téléconsultations	0%	INCLUS	NEANT

*Grille Optique

Grille Optique (Contrat Responsable) -Adultes et Enfants

Equipement avec		Prestation garantie	Prestation garantie
Verres simples	60% BR	350 €	190 €
verres mixtes simple-complexe	60% BR	450 €	
verres mixtes simple-très complexe	60% BR	450 €	
Verres complexes	60% BR	550 €	
verres mixtes complexe-très complexe	60% BR	550 €	
Verres très complexes	60% BR	550 €	370 €

*Avec un maximum de 100€ sur les montures *Avec un maximum de 100€ sur les montures

Limitations liées à l'optique

Lunettes : remboursement d'un équipement complet (composé d'une monture et de 2 verres) par période de deux ans ou par période d'un an pour les personnes assurées âgées de moins de 16 ans ou en cas de renouvellement de l'équipement justifié par une évolution de la vue

BR: Base de Remboursement

DPTAM ; Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée

FR:Frais réellement engagés par la personne assurée sous déduction du remboursement du RO

TM: Ticket Modérateur

RbtSS: Remboursement Sécurité Sociale

RO: Régime Obligatoire de protection sociale

PMSS: Plafond Mensuel de la Sécurité sociale, soit 3428 € pour l'année 2021 L'évolution de cette valeur peut être obtenue en consultant le site <http://securite-sociale.fr> rubriques maladie / barème.

La cotisation est fixée, taxes comprises, en % et en € du Plafond Annuel de la Sécurité Sociale à:

Révision du taux de cotisation au 1er janvier de chaque année.

	Taux 2022	Prime mensuelle	Pour le salarié
Taux Isolé	2,19%	75,07 €	37,54 €
Taux Duo	4,10%	140,55 €	70,27 €
Taux Famille	7,27%	249,22 €	124,61 €

3FORETS prend en charge la moitié des primes, pour le salarié seul, mais aussi s'il souscrit à l'option duo (le salarié + un ayant droit) ou famille (conjoint et enfants). Donc le coût mensuel pour un salarié seul est de 37,53 euros en 2022.